

Fonds privé Scotia de revenu à rendement supérieur

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2018

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.banquescotia.com/fondsprivesscotia ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia de revenu à rendement supérieur.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les

projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2018 (la « période »), le rendement des parts de série Apogée du Fonds s'est établi à -0,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série Apogée, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, indice de référence général du Fonds, a été de 0,6 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106,

nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de cet indice.

Pour la même période, le rendement de l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch Canada High Yield Index (en CAD), indice de référence significatif du Fonds, a été de 1,8 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs et/ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le Fonds s'est fait distancer par l'indice de référence significatif, car l'effet positif de la surpondération des services de télécommunication, des services aux collectivités et des technologies de l'information a été annulé par la sous-pondération des secteurs des matériaux et de l'industrie et l'exposition à des secteurs sous-performants.

Les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont continué d'augmenter pendant la période. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine sont toutes deux convaincues que la croissance économique justifie un retour à une politique monétaire « normale », c'est-à-dire à une réduction des mesures expansionnistes. Les écarts de taux (la différence de rendement entre deux obligations semblables, mais de notation divergente) se sont légèrement élargis en raison de la possible hausse des taux d'intérêt et d'une décroissance des placements en obligations de sociétés. Les ventes nettes d'obligations de sociétés du fait des récents changements dans la politique fiscale américaine ont aussi eu une incidence. Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain, en raison du retard de la croissance canadienne par rapport à celle des États-Unis, de l'écart grandissant entre les taux d'intérêt des deux pays et de l'escalade des tensions commerciales.

La surpondération des services de télécommunication, des technologies de l'information et des services aux collectivités dans le Fonds a contribué à sa performance. La sélection des titres dans le secteur de l'énergie a aussi contribué au rendement. De plus, les titres de qualité supérieure détenus par le Fonds ont surpassé les titres de qualité inférieure de l'indice de référence. Les obligations de Newalta Corp. (5,875 %, 1^{er}avr. 2021 et 7,75 %, 14 nov. 2019) sont celles qui ont le mieux fait pour la période en raison de l'acquisition de la société, qui a entraîné le remboursement complet de ces obligations. Les obligations de Frontier Communications Corp. (8,75 %, 15avr. 2022 et 11,0 %, 15sept. 2025) et de Rite Aid Corp. (6,125 %, 1^{er}avr. 2023) ont aussi contribué au rendement. Les obligations de Frontier, qui se négociaient à un important escompte en 2017, ont regagné le terrain perdu. L'acquisition de Rite Aid par un concurrent s'est traduite par une importante réduction de sa dette et une amélioration de sa notation de crédit.

La sous-pondération des secteurs des matériaux et de l'industrie dans le Fonds a nui au rendement, compte tenu de la solide performance de ces secteurs pour la période et de leur pondération de plus de 41 % dans l'indice de référence. La sous-pondération de sociétés d'assurances surperformantes (principalement Fairfax

Financial Holdings Ltd. et American International Group Inc.) a aussi nui au rendement. Les actions de Source Energy Services Ltd. (reçues à l'achat d'obligations) et les obligations de Bellatrix Exploration Ltd. (8,5 %, 15 mai 2020) sont deux des positions qui ont le plus nui au Fonds. Source Energy Services a réalisé une mauvaise performance après son entrée en bourse à la fin de 2017. La sous-performance de Bellatrix Exploration s'explique par les faibles prix du gaz naturel, l'augmentation de son niveau d'endettement et de mauvais résultats d'exploitation.

Nous avons accru l'exposition du Fonds aux services de télécommunication (en ajoutant les positions Sprint Corp. et T-Mobile US. Inc.) en raison des activités de regroupements qui ont lieu dans le secteur, ce qui s'est traduit par une amélioration de la qualité du crédit. Nous avons aussi pris diverses positions dans des titres nouvellement émis. Nous avons réduit l'exposition du Fonds au secteur de la location automobile (en réduisant les positions existantes comme Avis Budget Group Inc. et The Hertz Corp.), car ce secteur a commencé à connaître des difficultés. Diverses positions dans d'autres secteurs ont aussi été éliminées par suite d'opérations de remboursement d'obligations ou de l'application de la stratégie de valeur relative.

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 21,0 %, passant de 1 301,2 M\$ au 31 décembre 2017 à 1 027,9 M\$ au 30 juin 2018. Cette variation s'explique par des rachats nets de 267,3 M\$, par un résultat des placements de moins 4,1 M\$ et par des distributions en trésorerie de 1,9 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds ont adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

L'incidence de la norme sera l'ajout d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et autres frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les autres frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « autres frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les autres frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser à ces parties liées, à même ses honoraires, des commissions de suivi, qui tiennent lieu de frais de distribution et de service, en fonction du montant de l'actif détenu dans le compte de

l'investisseur. Ces frais sont versés de la même façon et aux mêmes taux que ceux versés par le gestionnaire aux courtiers non liés.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, des opérations de courtage, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire. Le 30 avril 2018, Brahm Gelfand et D. Murray Paton ont démissionné de leur poste au CEI. M. Griggs et M^{me} Hunter ont été nommés membres du CEI le 15 mai 2018.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent

inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :					Actif net à la clôture de la période (\$)¹
	Actif net à l'ouverture de la période (\$)	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Série Apogée												
30 juin 2018	8,97	0,25	(0,01)	(0,32)	0,05	(0,03)	(0,09)	(0,18)	-	-	(0,27)	8,67
31 déc. 2017	9,37	0,46	(0,01)	0,25	(0,65)	0,05	(0,16)	(0,29)	-	-	(0,45)	8,97
31 déc. 2016	8,91	0,51	(0,02)	(0,15)	0,66	1,00	(0,46)	(0,04)	-	-	(0,50)	9,37
31 déc. 2015	9,42	0,61	(0,02)	(0,14)	(0,46)	(0,01)	(0,53)	(0,05)	-	-	(0,58)	8,91
31 déc. 2014	9,40	0,57	(0,01)	0,18	(0,19)	0,55	(0,51)	(0,04)	-	-	(0,55)	9,42
31 déc. 2013	9,34	0,63	(0,01)	0,06	(0,01)	0,67	(0,57)	(0,03)	-	-	(0,60)	9,40
Série F												
30 juin 2018	9,32	0,26	(0,04)	(0,36)	0,07	(0,07)	(0,08)	(0,16)	-	-	(0,24)	9,01
31 déc. 2017	9,73	0,48	(0,09)	0,28	(0,69)	(0,02)	(0,14)	(0,26)	-	-	(0,40)	9,32
31 déc. 2016	9,26	0,53	(0,09)	(0,16)	0,65	0,93	(0,40)	(0,04)	-	-	(0,44)	9,73
31 déc. 2015	9,79	0,64	(0,10)	(0,14)	(0,44)	(0,04)	(0,47)	(0,05)	-	-	(0,52)	9,26
31 déc. 2014	9,76	0,59	(0,09)	0,18	(0,20)	0,48	(0,45)	(0,03)	-	-	(0,48)	9,79
31 déc. 2013	9,69	0,65	(0,09)	0,06	(0,01)	0,61	(0,51)	(0,03)	-	-	(0,54)	9,76
Série I												
30 juin 2018	9,00	0,25	(0,00)	(0,36)	0,08	(0,03)	(0,10)	(0,17)	-	-	(0,27)	8,70
31 déc. 2017	9,40	0,46	(0,00)	0,25	(0,65)	0,06	(0,16)	(0,30)	-	-	(0,46)	9,00
31 déc. 2016	8,94	0,51	(0,01)	(0,15)	0,64	0,99	(0,47)	(0,04)	-	-	(0,51)	9,40
31 déc. 2015	9,46	0,62	(0,01)	(0,14)	(0,42)	0,05	(0,53)	(0,06)	-	-	(0,59)	8,94
31 déc. 2014	9,43	0,57	(0,00)	0,18	(0,25)	0,50	(0,52)	(0,04)	-	-	(0,56)	9,46
31 déc. 2013	9,37	0,63	(0,00)	0,06	(0,03)	0,66	(0,58)	(0,03)	-	-	(0,61)	9,43

FONDS PRIVÉ SCOTIA DE REVENU À RENDEMENT SUPÉRIEUR

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :					Actif net à la clôture de la période (\$) ¹
	Actif net à l'ouverture de la période (\$)	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³	
Série K												
30 juin 2018	9,88	0,27	(0,01)	(0,40)	0,10	(0,04)	(0,10)	(0,19)	-	-	(0,29)	9,55
31 déc. 2017	10,32	0,50	(0,01)	0,10	(0,63)	(0,04)	(0,18)	(0,32)	-	-	(0,50)	9,88
31 déc. 2016*	10,00	0,77	(0,01)	(0,23)	0,09	0,62	(0,24)	(0,02)	-	-	(0,26)	10,32

* La série K a été lancée le 12 juillet.

Série M												
30 juin 2018	9,02	0,25	(0,02)	(0,30)	0,03	(0,04)	(0,09)	(0,16)	-	-	(0,25)	8,72
31 déc. 2017	9,42	0,46	(0,03)	0,26	(0,66)	0,03	(0,15)	(0,28)	-	-	(0,43)	9,02
31 déc. 2016	8,96	0,52	(0,05)	(0,15)	0,62	0,94	(0,44)	(0,04)	-	-	(0,48)	9,42
31 déc. 2015	9,48	0,61	(0,04)	(0,14)	(0,49)	(0,06)	(0,51)	(0,05)	-	-	(0,56)	8,96
31 déc. 2014	9,46	0,57	(0,03)	0,18	(0,14)	0,58	(0,49)	(0,03)	-	-	(0,52)	9,48
31 déc. 2013	9,39	0,63	(0,03)	0,06	(0,04)	0,62	(0,70)	(0,04)	-	-	(0,74)	9,46

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée pour établir le prix des titres du Fonds. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	Nombre de parts en circulation ¹	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	Valeur liquidative par part (\$)
Série Apogée							
30 juin 2018	149 586	17 265 619	0,13	0,13	-	17,06	8,66
31 déc. 2017	233 877	26 077 671	0,13	0,13	-	48,25	8,97
31 déc. 2016	222 105	23 716 044	0,16	0,16	-	10,48	9,37
31 déc. 2015	174 531	19 592 175	0,15	0,15	-	12,15	8,91
31 déc. 2014	137 187	14 556 998	0,12	0,12	-	36,88	9,42
31 déc. 2013	124 652	13 256 227	0,11	0,11	-	28,34	9,40
Série F							
30 juin 2018	15 264	1 694 672	0,92	0,92	-	17,06	9,01
31 déc. 2017	16 043	1 721 259	0,90	0,90	-	48,25	9,32
31 déc. 2016	16 988	1 745 903	0,94	0,94	-	10,48	9,73
31 déc. 2015	16 397	1 771 696	0,93	0,93	-	12,15	9,25
31 déc. 2014	15 036	1 536 581	0,90	0,90	-	36,88	9,79
31 déc. 2013	13 234	1 355 346	0,90	0,90	-	28,34	9,76
Série I							
30 juin 2018	571 570	65 748 596	0,04	0,04	-	17,06	8,69
31 déc. 2017	556 189	61 800 705	0,04	0,04	-	48,25	9,00
31 déc. 2016	525 731	55 944 736	0,07	0,07	-	10,48	9,40
31 déc. 2015	466 829	52 227 011	0,06	0,06	-	12,15	8,94
31 déc. 2014	472 707	49 991 293	0,03	0,03	-	36,88	9,46
31 déc. 2013	327 532	34 719 535	0,03	0,03	-	28,34	9,43
Série K							
30 juin 2018	13 530	1 418 000	0,13	0,13	-	17,06	9,54
31 déc. 2017	11 198	1 133 645	0,13	0,13	-	48,25	9,88
31 déc. 2016	1 327	128 577	0,12	0,23	-	10,48	10,32
Série M							
30 juin 2018	277 526	31 833 190	0,37	0,37	-	17,06	8,72
31 déc. 2017	483 943	53 641 437	0,37	0,37	-	48,25	9,02
31 déc. 2016	475 323	50 459 644	0,40	0,40	-	10,48	9,42
31 déc. 2015	454 266	50 693 862	0,39	0,39	-	12,15	8,96
31 déc. 2014	285 508	30 113 831	0,35	0,35	-	36,88	9,48
31 déc. 2013	294 250	31 104 735	0,35	0,35	-	28,34	9,46

¹ Données à la date de clôture des exercices indiqués.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série Apogée*	s.o.	s.o.	s.o.
Série F	0,75	s.o.	100,0
Série I*	s.o.	s.o.	s.o.
Série K*	s.o.	s.o.	s.o.
Série M	0,30	s.o.	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

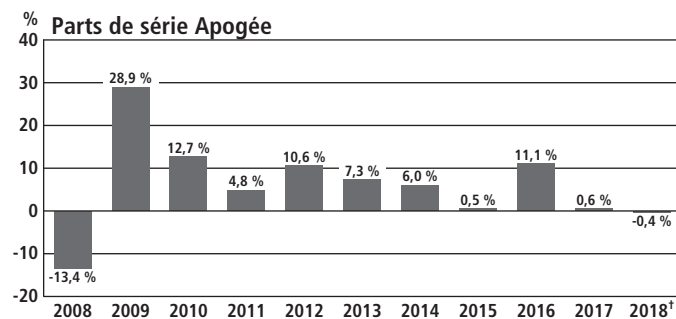
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

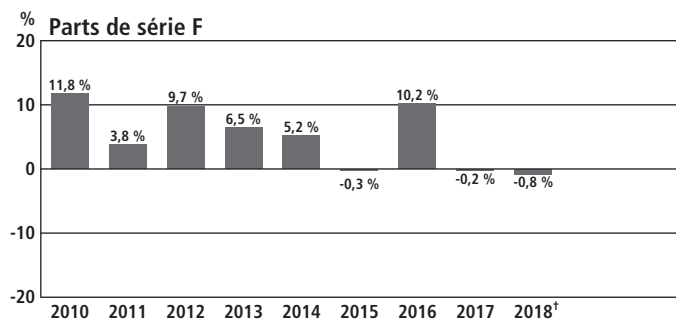
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. De plus, cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

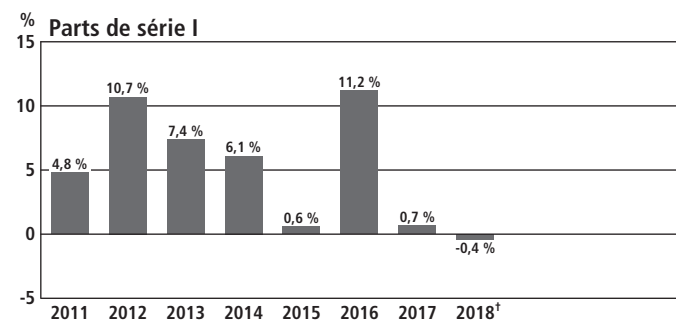
Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.



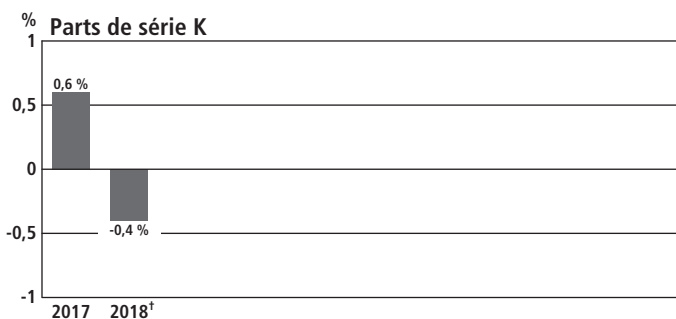
† Pour le semestre clos le 30 juin 2018.



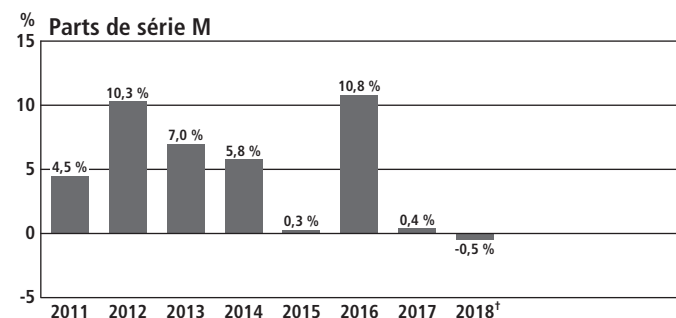
† Pour le semestre clos le 30 juin 2018.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2018.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2018.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2018.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.banquescotia.com/fondsprivesscotia, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative ¹
Obligations de sociétés	95,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3
Énergie	0,9
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6
Obligations fédérales	0,4
Matériaux	0,1

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
JBS USA LLC / JBS USA Finance Inc., remb. par antic., 5,75 %, 15 juin 2020	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3
First Data Corporation, remb. par antic., 5,75 %, 15 janv. 2019	2,1
Novelis Corporation, remb. par antic., 5,88 %, 30 sept. 2021	2,0
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corporation, remb. par antic., 5,50 %, 1 ^{er} mai 2021	1,7
DISH DBS Corporation, 5,88 %, 15 nov. 2024	1,7
Amkor Technology Inc., remb. par antic., 6,38 %, 1 ^{er} oct. 2022	1,6
Zayo Group LLC / Zayo Capital Inc., remb. par antic., 5,75 %, 15 janv. 2022	1,6
American International Group Inc., remb. par antic., 2,30 %, 16 juin 2019	1,5
Sprint Corporation, 7,25 %, 15 sept. 2021	1,5
AK Steel Corporation, remb. par antic., 6,38 %, 15 oct. 2020	1,5
Société Wells Fargo Canada, 3,04 %, 29 janv. 2021	1,5
Gibson Energy Inc., remb. par antic., 5,25 %, 15 juill. 2020	1,5
Enbridge Inc., remb. par antic., 6,25 %, 1 ^{er} mars 2028	1,5
Rockies Express Pipeline LLC, 5,63 %, 15 avr. 2020	1,3
Crestwood Midstream Partners LP / Crestwood Midstream Finance Corporation, remb. par antic., 6,25 %, 1 ^{er} avr. 2018	1,3
Rite Aid Corporation, remb. par antic., 6,13 %, 1 ^{er} avr. 2018	1,3
Source Energy Services Canada LP, remb. par antic., 10,50 %, 15 déc. 2018	1,3
American International Group Inc., 3,38 %, 15 août 2020	1,3
HCA Inc., remb. par antic., 4,50 %, 15 août 2026	1,2
CHS / Community Health Systems Inc., remb. par antic., 5,13 %, 1 ^{er} août 2021	1,2
Cascades inc., 5,50 %, 15 juill. 2021	1,2
MEG Energy Corporation, remb. par antic., 6,38 %, 30 janv. 2023	1,2
Hertz Corp. (The), remb. par antic., 6,25 %, 15 oct. 2022	1,2
Taseko Mines Ltd., remb. par antic., 8,75 %, 15 juin 2019	1,2

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

